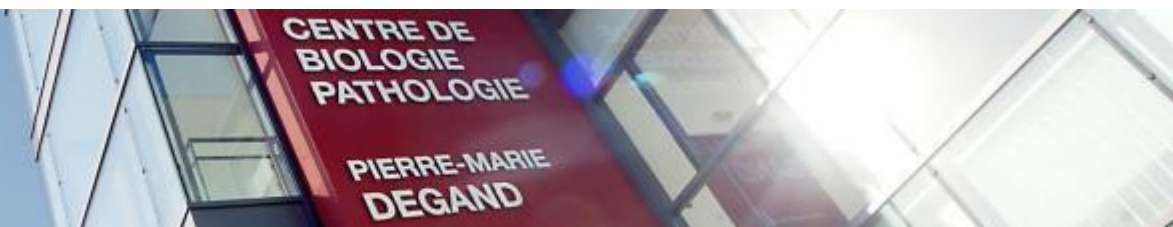


Pôle de Biologie Pathologie Génétique



FLASH INFO BIOLOGIE RECOURS 10 juin 2023

//

CHANGEMENTS DE CONTENANTS POUR LES DOSAGES DE MARQUEURS TUMORAUX, VITAMINE B12 ET FOLATES :

A partir du **mardi 20 juin**, suite à un changement d'automate, les dosages d'**AFP, CA125, CA15.3, CA19.9, PSA total, PSA libre, ACE, NSE, SCC, vitamine B12, folates** se feront sur **plasma hépariné**. Le sérum ne sera plus accepté.

Pour le dosage de **folates érythrocytaires**, veuillez nous adresser un **tube de sang EDTA non décanté et 2ml de plasma hépariné**.

Le dosage de Cyfra 21-1 sera externalisé.

RECHERCHE D'*HELICOBACTER PYLORI* : MODIFICATION DE TECHNIQUE

Depuis le 1 juin 2023, **toute demande de recherche d'*Helicobacter pylori* est effectuée par amplification directe par PCR en temps réel** incluant la recherche de *H. pylori* et des gènes de résistance à la clarithromycine.

En effet, la PCR est une technique plus sensible que la culture pour la détection de ce microorganisme de croissance souvent fastidieuse.

La culture sera réalisée systématiquement en cas de PCR positive dans le but de réaliser l'antibiogramme.

Les biopsies gastriques doivent être acheminées au laboratoire, réfrigérée sur milieu de transport adapté.

Comme pour la culture, la PCR a une sensibilité diminuée en cas de traitement anti-sécrétoire ou antibiotique récent, qui réduisent la densité bactérienne ainsi qu'en cas de saignement (ulcère hémorragique). Il est donc nécessaire d'arrêter les antibiotiques quatre semaines avant et les inhibiteurs de la pompe à protons deux semaines avant la réalisation de la biopsie.

Tarification :

B100 (code 5237)

+/- B60 (code 5238) et B70 x4 (code 5279)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chu-lille.fr

📍 Rue Paul Nayrac

59037 LILLE Cédex

☎ Secréariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

📠 Télécopie : 03 20 446 962

✉ secretariatcbp@chu-lille.fr

facturationcbp@chu-lille.fr

logistiquecbp@chu-lille.fr

<https://biologiepathologie.chu-lille.fr/>

Page 1 / 2

PONCTIONS CEREBRO-SPINALES DESTINEES AU SERVICE DE VIROLOGIE


Afin d'améliorer la prise en charge des liquides cérébraux-spinaux, **quelques précautions doivent être prises** :

Le liquide doit être recueilli dans un récipient de préférence conique, stérile et étanche, sans anti-coagulant, et réservé aux examens de Virologie. En raison des contraintes techniques liées aux faibles volumes reçus, les pots à urines sont à proscrire.


Si le récipient destiné à la virologie doit être ouvert pour un partage entre plusieurs services ou pour la réalisation d'autres examens, il est nécessaire de réaliser cette étape sous un poste de sécurité microbiologique et d'utiliser du matériel dédié à la biologie moléculaire et notamment des embouts à filtre pour minimiser le risque de contamination et de résultats faussement positifs.

Pour toute prescription de « recherche de virus neurotropes », des renseignements cliniques doivent être associés au bon de demande.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tierces personnes physiques ou morales. Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un e-mail à secretariatcbp@chu-lille.fr


 Rue Paul Nayrac


59037 LILLE Cédex

 Secrétariat : 03 20 444 555

Facturation : 03 20 444 070

Logistique : 03 20 444 384

 Télécopie : 03 20 446 962

 secretariatcbp@chu-lille.fr

facturationcbp@chu-lille.fr

logistiquecbp@chu-lille.fr

<https://biologiepathologie.chu-lille.fr/>

Page 2 / 2